

**GEMEENSCHAPS- EN GEWESTREGERINGEN
GOUVERNEMENTS DE COMMUNAUTE ET DE REGION
GEMEINSCHAFTS- UND REGIONALREGIERUNGEN**

VLAAMSE GEMEENSCHAP — COMMUNAUTE FLAMANDE

VLAAMSE OVERHEID

Mobiliteit en Openbare Werken

[2018/201441]

22 FEBRUARI 2018. — Definitieve vaststelling gemeentelijk mobiliteitsplan Beernem

De gemeenteraad heeft in zitting van 22 februari 2018 haar beleidsplan inzake het verbreden en verdiepen van het gemeentelijk mobiliteitsplan (spoor 2) definitief vastgesteld, na conformverklaring in de Regionale Mobiliteitscommissie van 11 december 2017.

VLAAMSE OVERHEID

Omgeving

[2018/201489]

21 MAART 2018. — Agentschap voor Natuur en Bos. — Goedkeuring toegankelijkheidsregelingen

De administrateur-generaal van het Agentschap voor Natuur en Bos heeft op 21 maart 2018, de toegankelijkheidsregeling goedgekeurd voor de zone op natuurlocatie voor het begraven van biologisch afbreekbare urnen 'Villa Markey' gelegen te Zoersel, overeenkomstig het besluit van de Vlaamse Regering van 5 december 2008 betreffende de toegankelijkheid van de bossen en de natuurreservaten. De toegankelijkheidsregeling ligt ter inzage bij de gemeente Zoersel en wordt op het terrein zichtbaar gemaakt via infopanelen aan de voornaamste ingangen van het gebied.

REGION WALLONNE — WALLONISCHE REGION — WAALS GEWEST

SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

[2018/201473]

Agence wallonne de la santé, de la protection sociale, du handicap et des familles - Branche « Bien-Etre et Santé ». — Centre de référence en santé mentale spécifique en matière de suicide. — Comité de pilotage - Appel à candidatures

Vu le Code wallon de l'Action sociale et de la Santé, l'article 620;

Vu le Code réglementaire de l'Action sociale et de la Santé, l'article 1821;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 28 juillet 2017 fixant la répartition des compétences entre les Ministres et réglant la signature des actes du Gouvernement;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 3 août 2017 portant règlement du fonctionnement du Gouvernement;

Vu l'arrêté ministériel du 1^{er} février 2018 reconnaissant le Centre de référence Info-Suicide de l'ASBL Un Pass dans l'Impasse comme centre de référence en santé mentale spécifique en matière de suicide avec de nouvelles missions du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2022,

Le présent appel à candidatures concerne la désignation des membres du Comité de pilotage du Centre de référence en santé mentale spécifique en matière de suicide (ASBL " Un Pass dans l'Impasse - Centre de référence Info-Suicide ") mis en place à partir du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2022.

Les missions du Comité de pilotage sont les suivantes :

- superviser la réalisation des missions du Centre de référence Info-Suicide;
- mener l'évaluation dudit Centre de référence.

Les missions du Centre de référence Info-Suicide sont reprises dans l'appel à reconnaissance publié le 26 juin 2017.

La composition du Comité de pilotage est précisée dans le Code wallon de l'Action sociale et de la Santé et dans le Code réglementaire wallon de l'Action sociale et de la Santé.

Cet appel à candidatures concerne :

- les personnes désignées par le conseil d'administration du Centre de référence;
- deux représentants des pouvoirs organisateurs des services de santé mentale, dont un directeur administratif;
- trois représentants des travailleurs des services de santé mentale, chacun pour une fonction;
- un représentant de la fonction psychiatrique;
- un représentant des plates-formes de concertation en santé mentale;
- un membre du centre de référence en santé mentale.

Les membres sont désignés pour une période de quatre ans.

Pour être recevables, les candidatures doivent être accompagnées d'une lettre de motivation et d'un mandat formel du mandant.

Les candidatures comme membre du Comité de pilotage du Centre de référence Info-Suicide doivent être introduites au moyen du formulaire adéquat ci-joint. Ce formulaire peut également être demandé à Mme Sophie Vilain XIII (tél. 071-33 73 46).

Les candidatures complètes doivent être envoyées par recommandé avec accusé de réception à l'AVIQ, rue de la Rivelaïne 21, 6061 Charleroi à l'attention de Mme Sophie Vilain XIII (Direction de la Santé mentale) au plus tard dans les trente jours de la publication au *Moniteur belge* du présent appel à candidatures, le cachet de la poste faisant foi.

Une copie de la candidature doit également être transmise par e-mail à l'attention de Mme Jessica Zourane - jessica.zourane@aviq.be (Direction de la santé mentale).

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès de l'AVIQ aux numéros de téléphone suivants : 071-33 73 46 (Sophie Vilain XIII - sophie.vilainxiii@aviq.be) ou 071-33 77 62 (Jessica Zourane - jessica.zourane@aviq.be).

La Ministre de l'Action sociale, de la Santé, de l'Égalité des chances,
de la Fonction publique et de la Simplification administrative,
A. GREOLI

Annexe

Comité de pilotage du Centre de référence Info-Suicide

Formulaire de candidature

Je soussigné(e) Monsieur/Madame.....

Nom et prénom.....

Adresse

Représentant l'organisme/l'institution suivante :.....

Téléphone/GSM.....

Adresse e-mail.....

Déclare proposer ma candidature pour le Comité de pilotage du Centre de référence Info-Suicide :

Nom et prénom.....

Catégorie :

Attestation d'expérience :

En ce qui concerne ma candidature, voici les éléments utiles attestant de mon expérience pour exercer un mandat au sein du Comité de pilotage du Centre de référence Info-Suicide :

(à compléter)

Fait à, le2018

Signature :